

ABONNEMENT

Un an... 13 fr.
Six mois... 9 »
Trois mois... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 27 SEPTEMBRE

L'ALCYONE

Tel est le titre de l'ouvrage de Pierre Maël dont la publication va commencer dans l'*Echo Saumurois*.

Le nom seul de l'auteur est une garantie de succès pour ce nouveau feuilleton.

Tout le monde voudra lire

L'ALCYONE

Chambre ou Caserne ?

En ce moment, plusieurs journaux s'occupent de M. Mirman et de son cas qui semble intéresser, théoriquement, l'opinion publique. En effet, peu de jours après la réunion des Chambres, M. Mirman, député de Reims, devra quitter le Palais-Bourbon pour la caserne. Comment concilier ses devoirs de soldat avec sa fonction de député ? Pourra-t-il assister aux séances et monter la garde ou faire l'exercice ? C'est une question qui se pose et que M. Mirman a résolue avec l'approbation de ses électeurs.

Dans une réunion tenue la semaine dernière, il a déclaré à ses mandataires que ce cumul d'un nouveau genre n'excède ni ses forces ni son courage. Il devient soldat, il restera député et les socialistes de Reims « peuvent être sûrs de trouver à leurs côtés pour combattre le bon combat (un peu vieux, le bon combat, entre nous !). A ceux qui parlaient de démission, il a fièrement répondu ! Jamais ! Et ses électeurs l'ont applaudi. Comme il n'existe aucun moyen de le contraindre à opter, que la loi électorale n'a point prévu son cas, nous voici en face d'un autre maître Jacques.

A la caserne, il devra observer, comme tout le monde, une étroite discipline et se soumettre à ses chefs. Au Palais-Bourbon, il prendra sa revanche. Député, le soldat Mirman pourra interpellier le ministre de la guerre et même le culbuter ; il signalera et flétrira au besoin les actes, le langage, l'attitude de ses « supérieurs », il incriminera leurs intentions et les dénoncera comme suspects sinon comme idiots. Nul ne pouvant être recherché pour les opinions qu'il formule à la tribune, pour les accusations qu'il y porte comme représentant du peuple, M. Mirman est assuré par avance de l'impunité la plus absolue.

Il pourra même siéger en uniforme, comme M. Thivrier siége en « biau », pourvu qu'il dépose son coupe-choux au vestiaire.

Si M. Mirman était un général ou un amiral, il lui serait interdit de se faire élire membre de la Chambre ; mais c'est un député dont la loi militaire fait un soldat malgré lui, — je me demande quand la même loi pourra faire un député d'un soldat et pourquoi non ? — et c'est bien différent. Son mandat subsiste et, dans certains cas, pourra le couvrir. Lui seul est en mesure de mettre un terme à cette étrange situation ; mais il déclare qu'il n'en voit point la nécessité et ceux qui l'ont élu partagent son avis. Il perd, pendant son séjour à la caserne, ses droits d'électeur — je me

demande derechef pour quel motif — il conserve ses droits d'élu. Son indemnité sera en péril si, à l'expiration d'un congé obtenu ou, s'étant vu refuser un congé, il ne répond pas, pendant six séances consécutives, aux appels nominaux ou ne prend aucune part aux travaux parlementaires. Toutefois, comme M. Mirman doit être caserné à Vincennes, il lui sera toujours facile de faire acte de présence au moins une séance sur six, et d'assister, en même temps, s'il est mélomane, aux représentations de « la Valkirie » à moins qu'il ne préfère les benglements du Moulin-Rouge.

En résumé, le député de Reims bénéficie d'une lacune étrange de la législation. Son cas est, pour le moins, bizarre ; il est même fâcheux ; mais lui seul pouvait mettre un terme à cette situation que le législateur n'a point prévue — et combien il a eu tort ! — M. Mirman s'y refuse — c'est son affaire — et, comme son exemple pourrait devenir contagieux, comme l'avenir nous réserve d'autres Mirman, il faut que cette lacune soit comblée et qu'on ne puisse plus voir les représentants du peuple faire indéfiniment la navette entre la caserne et le Palais-Bourbon, comme Sarah Bernhardt et Coquelin exécutent d'interminables navettes entre les grands caboulots d'outre-mer et d'outre-frontières, les bouibouis parisiens et le Théâtre-Français.

INFORMATIONS

La rentrée de la Chambre

Le Président de la République a signé le décret qui fixe au mardi 23 octobre la date d'ouverture de la session extraordinaire des Chambres.

Ce décret a paru ce matin à l'*Officiel*.

La commission du budget, conformément à la décision qu'elle avait prise à la veille des vacances, se réunira quinze jours avant la Chambre, probablement le lundi 8 octobre.

La santé du Tsar

La *Correspondance politique* reçoit de Saint-Petersbourg les renseignements suivants, puisés à source sûre :

« L'état de santé de l'Empereur de Russie s'est visiblement amélioré dans ces derniers temps. Le souverain a bon appétit, il travaille deux ou trois heures par jour et prend beaucoup d'exercice en plein air. On peut considérer comme une preuve de bon état de santé de l'Empereur le très prochain départ du grand-duc héritier, qui va se rendre à Darmstadt pour faire une visite à sa fiancée.

La santé de M. Burdeau

On dit que l'état de santé de M. Burdeau, président de la Chambre des députés, serait depuis quelques jours devenu plus précaire et donnerait d'assez sérieuses inquiétudes à sa famille.

L'accident de M. Millerand

Dimanche dernier, M. Millerand, député de la Seine, qui se trouvait chez son beau-frère, M. Bourgin, architecte à Saint-Briec, a fait une chute de bicyclette assez grave.

Actuellement les médecins trouvent son état satisfaisant.

Affiches injurieuses

La police parisienne a arraché hier matin des placards illustrés apposés sur la façade de plusieurs maisons de la rive gauche.

Le dessin représentait une femme nue jetant un individu par la fenêtre d'un édifice portant l'inscription : *Ministère de l'intérieur*.

Au-dessous du dessin, on lisait ces mots : *La Vérité sortant Dupuy*.

La France à l'Exposition d'Anvers

La France vient de remporter à Anvers un succès éclatant.

Nos exposants obtiennent près de cent cinquante grands prix, distançant toutes les autres puissances qui ont pris part à l'Exposition, même la Belgique qui n'en obtint qu'une centaine.

A cuirasse, cuirasse et demie

On n'a pas oublié la fameuse cuirasse du tailleur berlinois Dowe. Un nouvel inventeur, M. Loris, vient de faire une découverte analogue, mais infiniment supérieure, car sa cuirasse est non seulement plus résistante mais encore plus légère.

Plusieurs expériences ont été faites devant MM. Gastine-Rennette et Guinard et les résultats ont été, paraît-il, absolument concluants.

Les beautés de l'administration douanière

Le *Temps* reçoit et publie la lettre suivante :

« Monsieur le directeur,

» Voici, mises une fois de plus en évidence, les beautés de notre administration des douanes :

» Je suis allé, hier, retirer un colis contenant des monnaies et médailles anciennes. La vérification de ce colis a duré « une heure et demie » et elle a donné lieu au reçu de « 4 centime » que je vous adresse. Ce reçu est détaché d'un livre à souche qui, naturellement, en porte la copie. Voilà un centime qui coûte cher au Trésor !

» Recevez, monsieur le directeur, etc.

» RAYMOND SERRURE,

» Expert en médailles, lauréat de l'Académie des inscriptions. »

Arrestation de deux Français en Italie

M. Gubiand, ingénieur des ponts et chaussées, et M. Gautier, directeur de la Compagnie d'assurances générales à Grenoble, étaient partis le 18 septembre pour faire des excursions dans le Briançonnais et dans la Maurienne. Ils arrivèrent samedi à Oulx (Italie).

Pris pour des espions, ils furent arrêtés à leur hôtel.

Leurs bagages et un appareil photographique furent saisis. Les gendarmes les chargèrent sur le dos des touristes qui furent conduits en prison.

Après interrogatoire, les deux Français furent remis en liberté et invités à quitter Oulx séance tenante.

Massacre d'Arméniens

Dans les premiers jours du mois, un Arménien de Tokat (Turquie d'Asie) ayant tué un officier de police turc qui voulait l'arrêter, la foule a saccagé le quartier chrétien, de nombreux Arméniens ont été arrêtés et trainés en prison. Vingt-cinq d'entre eux seraient morts.

Le gouverneur de Sivas s'est alors rendu à Tokat et a publié une proclamation dans le but de protéger les chrétiens.

Tuée par la foudre

L'orage, éclaté l'avant-dernière nuit sur les environs de Paris, a fait une victime à Colombes. La foudre est tombée villa Belletot et a

foudroyé M^{me} C... endormie aux côtés de son mari.

Ce dernier n'a eu aucun mal.

Accident de chemin de fer

Un grave accident de chemin de fer s'est produit avant-hier sur la ligne de Fougères à Vire. Le train de voyageurs 156 a déraillé, entre Saint-Clément et Sourdeval. La machine et trois wagons ont été renversés et jetés les uns sur les autres. Trois voyageurs ont été blessés : l'un d'eux a eu le pied coupé. Le chauffeur du train a été également blessé.

Incendies près d'Arcachon

Un incendie a éclaté lundi dans la lande du Coumeau, près d'Arcachon, et a détruit toute la végétation sur une étendue de cinq kilomètres de long sur un kilomètre de large. Sans une saute de vent qui s'est produite tout à coup vers huit heures du soir, l'incendie aurait gagné la forêt usagère de la Teste, accablant alors d'incalculables désastres.

Le feu n'est pas encore complètement éteint.

CHINE ET JAPON

La deuxième armée japonaise mobilisée à Hiroshima comprend environ 30,000 hommes et non pas 80,000 comme on l'avait dit tout d'abord.

Les troupes, après avoir été passées en revue par l'empereur, ont commencé à être embarquées avant-hier. L'enthousiasme est très grand. La destination des troupes est restée secrète.

Le *New-York Herald* a publié un télégramme de Tokio annonçant que le gouvernement japonais a conclu une alliance avec la France et la Russie et fait un emprunt en Russie de 125 millions de francs.

D'après le correspondant de l'*Herald*, le Japon aurait agi ainsi par défiance des clauses que contient son traité avec l'Angleterre.

Cette dernière information est démentie par les *Débats*.

Voyage du Prince d'Orléans

A MADAGASCAR

Nous extrayons d'une lettre adressée par le prince Henri d'Orléans à une personne de sa famille, les passages suivants détaillant un voyage accompli avec entrain et décrit avec une saveur toute juvénile.

Mayotte, 2 septembre.

Je m'empresse de vous donner des détails sur notre voyage. Et d'abord je suis à Mayotte, après avoir traversé Madagascar de l'est à l'ouest, enchanté de mon voyage, muni de beaucoup de notes, photographies et documents. Nous nous portons très bien. Je crois même que jamais je ne me suis senti si bien. On a chez nous de fausses idées sur Madagascar. A trois jours dans l'intérieur, le pays est un des plus sains qu'on puisse trouver parmi nos colonies. Quant à mon compagnon, M. Jean de Grandmaison, nous nous entendons parfaitement. S'il n'est pas grand écrivain, du moins s'intéresse-t-il aux choses, marche bien, ne s'occupe pas des difficultés et m'accompagne partout où je lui demande d'aller. C'est parfait.

En partant, notre caravane comprend 86 hommes. On ne voyage pas facilement à Madagascar. On est porté en filanzane (sorte de chaise à porteurs où l'on est simplement assis)

par quatre hommes. Nous avons chacun 12 porteurs qui se relèvent. Le filanzane se compose de deux brancards entre lesquels est installé, au milieu, un siège formé d'une toile à voile tendue. Un grand dossier complète le système. On s'habitue vite à ce genre de locomotion.

Nous allons à Tananarive par une route qui a été rarement suivie; peut-être pourrions-nous faire un bout d'exploration.....

Le nord franchi, non sans obstacles, non sans pluies ininterrompues, nous abordons l'ouest, marchant sans cesse dans l'argile rouge détrempe où l'on glisse et l'on tombe continuellement; et le chemin est si étroit, si raviné, qu'il faut cheminer, comme des crabes, dans ces étroites cheminées.

Peu de gibier; quelques oiseaux, des perroquets noirs. Des singes qu'on entend crier et qu'on ne peut voir. Beaucoup de fougères arborescentes, des arbres aux formes bizarres, des orchidées passées.

Vous pensez avec quel sentiment de soulagement on sort de ces bois pour déboucher dans les plateaux à une altitude d'environ 4,200 mètres. Dans cette région des plateaux, la route nous mène au bord d'un grand lac d'une quarantaine de kilomètres de long sur une dizaine de large. C'est le lac Alatroa, le plus grand de Madagascar.

Nous séjournons près du lac, un jour et une nuit, pour notre malheur, hélas! car, dans le village de pêcheurs où nous sommes arrêtés, jamais, même au Tibet, je n'ai vu tant de puces. C'est par centaines qu'elle grimpe le long du corps; et pas même la ressource de nous baigner et de les noyer. Trop de caïmans à la clé, dans le lac.

Le jour, nous nous promenons sur ce lac. Un peuple de canards variés, de sarcelles, de hérons, d'aigrettes, s'ébat au milieu des nénuphars bleus. On ne sait où tirer et il faudrait des milliards de cartouches. Nulle part, non plus, je n'ai contemplé de si beaux couchers de soleil: le lac grouillant de l'indigo des nénuphars sur lesquels courent, comme des roitelets peints, de petits échassiers multicolores; au-dessus, un ciel vert strié de bandes noires, un paysage étrange et supralatrestre. C'est absolument beau.....

Au départ, les hommes refusent de marcher: ils craignent les fahavalos (brigands). On les menace de ne point les payer; ils se mettent en route. Nous voici à la lisière d'une immense forêt où nous pénétrons à quatre pattes. On se débat dans des fourrés inextricables et, ces fourrés franchis, nous tombons dans des marais. Impossible de passer. On revient sur ses pas. Un habitant d'une cahute égarée nous indique un chemin qui n'existe pas. Un autre nous joue la même farce. On fait halte et nous mourons de froid. On n'a pas mangé; aussi les jambes sont molles. Enfin, nous relevons

des bouses de vache qui indiquent l'approche d'un village. A onze heures nous saluons avec bonheur la plaine et à une heure nous arrivons dans un village encore absolument inconnu des blancs.

Nous n'avons ni bagages ni argent, mais le chef est un brave homme. Il nous fournit du miel, oh, combien excellent! des canards et du riz. Manger et dormir, tel est l'emploi de notre après-midi.....

Encore une journée à pied — la septième — et nous retrouvons la grande route de Tananarive où nous rejoint notre caravane qui nous avait cru assassinés par les fahavalos.

En somme, depuis Ambatandrakaza, nous avons fait 150 kilomètres de route non marquée....

Décrire l'aspect de Tananarive serait trop long. C'est très pittoresque, quelque chose tout à fait à part, de non vu. Une ville de maisons ternes à deux étages s'étalant sur toute une colline avec des constructions européennes qui l'émaillent. Nous y sommes restés douze jours dans un petit coin de France, à la résidence, parmi des Français, douze jours qui se sont passés d'une manière charmante, entre les excursions, les visites, les lawn-tennis le soir et toute la journée des conversations avec nos compatriotes depuis longtemps à Madagascar. Et on ne s'est pas ennuyé. Dans une excursion de cinq jours que nous avons faite au lac Staissy, nous avons pu chasser un peu. J'ai tué en un jour trois beaux caïmans, dont un de 3^m50. Ils dorment sur le bord, on les tire en bateau (à la carabine); mais il faut toucher la tête pour les avoir. J'en ai perdu beaucoup. Grandmaison n'en a eu qu'un.....

De Tananarive à Suberbienville, nous avons mis six jours avec une moyenne de 40 kilomètres par jour. Nous y séjournons trois journées; puis nous redescendons le Betsiboka. Sur les bords, on aperçoit des tas de caïmans vautrés en plein sable. On les fusille du bord et on en tue quelques-uns qu'il faut abandonner, à notre grand regret.

Nous voici de retour à Mayotte. Nous pêchons, à la ligne, au filet, à la dynamite. Tué un requin et pris deux grosses tortues de mer dont une capturée par l'ami Grandmaison.

Tel est le bien et trop court résumé de notre voyage à Madagascar dont je rapporte la meilleure impression. Ne m'en demandez pas plus.

Comme collections, peu de choses; quelques plantes, une cinquantaine d'oiseaux et quelques objets ethnographiques. Beaucoup de photographies.

Je vous assure que je crois avoir réuni tout ce qu'il était possible de recueillir en si peu de temps. J'aurais encore beaucoup, très beaucoup à vous dire. Mais il y en a trop et je réserve ce reliquat pour nos prochaines causeries, cette fois verbales.

Henri d'Orléans.

Bulletin Militaire

Le général Muzeau

Le général Muzeau, commandant la brigade d'artillerie du 9^e corps, est actuellement à Angers. Il procède, pour la dernière fois, à l'inspection du 2^e régiment de pontonniers qui va disparaître à la date du 1^{er} octobre prochain.

La défense des places

Les expériences qui viennent d'être tentées aux manœuvres de forteresse, près Paris, ont permis de constater une lacune dans la défense contre des ballons d'une armée assiégée.

On a reconnu que l'emploi de fusils de romparts montés sur appuis fixes, utilisés par les Allemands en 1870, ne pourrait suffire, et le cours d'artillerie pratique institué à Poitiers va recevoir l'ordre de rechercher une méthode efficace de tir sur aérostats, qui pourrait être essayée aux manœuvres de 1893.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 27 Septembre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 17°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 16°
Midi,	764 m/m	au-dessus 20°
Hausse,	5 m/m	
Baisse,	» m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 13°

Vélodrome de la Loire

C'est dimanche 30 septembre qu'aura lieu la fête vélocipédique et de gymnastique qui a dû être remise par suite de mauvais temps.

Les engagements pour les courses restent ouverts jusqu'à demain (vendredi soir).

Le Vélo-Club d'Angers

Nous avons déjà annoncé que le V.-C. A. ferait courir, dimanche prochain, un Championnat de fond sur le parcours d'Angers-Saumur-Villebernier, aller et retour, distance 100 kilomètres, et, en même temps, et sur le même parcours, une épreuve ouverte aux amateurs du V.-C. A. et à tout cycliste désireux d'obtenir le diplôme de 100 kilomètres en moins de six heures.

Comme l'an dernier, les amateurs seront divisés en deux catégories: les amateurs juniors, jusqu'à trente ans, et les amateurs seniors, au-delà de trente ans.

Des prix en espèces seront affectés au Championnat de fond seulement; chaque catégorie d'amateurs sera dotée de trois prix consistant en médailles; en outre, un diplôme sera dé-

cerné à tout cycliste ayant accompli le parcours en moins de six heures.

Le départ d'Angers aura lieu du Rond-Point des Magnolias, à 11 heures précises du matin.

Une liste d'engagements pour ces diverses épreuves est déposée au Café du Sport, à Angers; elle sera close samedi soir.

Tournées Frédéric Achard

Ce n'est pas le *Fil à la patte*, annoncé dernièrement, qui sera représenté à Saumur le 14 octobre, mais bien les *Joies du Foyer*.

M. Frédéric ACHARD, qui ne figure que comme directeur dans cette tournée, a apporté un redoublement de soin et a fait de grands sacrifices pour que l'interprétation soit plus parfaite que jamais.

Nous retrouverons M. Edouard Georges, l'artiste applaudi à côté de Judic et Baron; M. Herbert, qui a partagé le succès de Kolb dans *Monsieur Chasse*; MM. Barberot et Hems, de vieilles connaissances de la tournée Achard; M. Poncet, qui vient de tenir à Lyon pendant trois ans l'emploi de premier comique; et enfin M^{me} Jenny Rose, encore toute vibrante de son dernier succès à Paris, dans *l'Engrenage*.

La garnison de Fontevault

Les deux compagnies du 125^e détachées à Fontevault quitteront cette ville lundi prochain 1^{er} octobre au matin et iront coucher à Loudun; mardi elles seront à Mirebeau et arriveront à Poitiers mercredi.

Le service de la prison de Fontevault sera fait, ainsi que nous l'avons dit, par deux compagnies du 135^e de ligne, qui passeront samedi à Saumur.

Enfin, au lieu de deux compagnies détachées à Thouars, il n'y aura plus qu'une seule compagnie du 125^e à l'effectif de 150 hommes.

Le régiment d'infanterie sera donc au complet à Poitiers, moins cette compagnie.

La vaccine du croup

Le *Journal des Débats* dit que dans deux mois, quand de nouveaux chevaux auront été vaccinés, l'Institut Pasteur pourra fournir du serum antidiphthérique aux médecins de province.

Il est probable qu'on en déposera dans les pharmacies sous forme de grains desséchés.

Les expériences indiqueront la durée de la vertu vaccinatrice et la manière d'employer le vaccin.

ÉPHÉMÉRIDES

25 septembre 1781. — Le corps de ville de Saumur fait célébrer, à Saint-Pierre, un service solennel pour le repos de l'âme du comte de Broglie, gouverneur de Saumur et pays saumurois. Assistent à la cérémonie: la no-

UNE PUPILLE GÉNANTE

Par ROGER DOMBRE

Seconde partie

XII

C'était par une furieuse tempête d'équinoxe; la mer faisait rage dans les cinq ports de Marseille et passait jusque par-dessus les jetées.

Les bateaux de pêche ou de plaisance demeureraient amarrés au quai, le plus solidement possible, et les capitaines de vaisseaux regardaient d'un œil inquiet les énormes câbles qui retenaient aux anneaux les navires monumentaux que l'on chargeait ou déchargeait au milieu d'un tapage assourdissant.

Nul n'osait s'aventurer en mer par ce temps formidable, et bien téméraire eût été le marin qui eût osé lancer sur la vague sa plus solide barque.

Le chapeau enfoncé sur les yeux, bien serré dans son paletot pour défier le mistral, Albéric Daltier passait devant la Bourse pour se rendre quai du vieux port; en traversant la petite rue

qui contourne les premières maisons de la Cannetière, il aperçut la forme svelte d'une jeune femme en costume de voyage, qui discutait avec un homme âgé devant le bureau du rez-de-chaussée portant pour enseigne: Compagnie générale de navigation, etc.

Cette jeune femme avait la tournure fine et distinguée de Mademoiselle Mauduit.

L'ingénieur, au lieu de poursuivre sa route, tourna la petite rue et s'arrêta net devant le bureau. Il put entendre la voix claire de Gilberte prononcer ces mots:

— Ainsi je n'aurai à m'occuper de rien? je vous confie mes bagages, et demain matin je n'ai qu'à prendre possession de ma cabine sur le *Guadiana*. Combien de temps mettrons-nous à toucher Barcelone?

— Oh! oh! cela dépend, car nous voilà aux équinoxes et la mer est mauvaise surtout dans ce maudit golfe du Lion où les tempêtes sont incessantes. Je ne dis pas cela pour vous effrayer, ma petite dame, ce ne serait pas dans l'intérêt de notre compagnie, mais vous paraissez brave et...

Tandis que l'homme parlait, la voyageuse touchée légèrement à l'épaule se retournait vivement, prête à foudroyer du regard le pas-

sant assez osé pour se permettre cette familiarité.

Mais elle pâlit sous son voile de gaze grise.

— Vous?... murmura-t-elle, vous?...

— Que faites-vous ici? dit Albéric Daltier.

— Vous le voyez, je prends mes arrangements pour partir.

— Pour?...

— Pour Barcelone où m'attend Madame Liassa que je dois accompagner au Sénégal.

— Ainsi c'était donc sérieux?

— On ne peut plus sérieux; je ne mens jamais, et je ne plaisante pas non plus.

— Et, si j'ai bien entendu, le *Guadiana* part demain?

— Oui, demain matin il lève l'ancre.

— Et vous partirez sans nous dire adieu, sans nous serrer la main. Mais vous nous en voulez donc bien, mon Dieu?

— J'allais de ce pas faire mes adieux à votre mère, à mes cousines... dit-elle.

Il se rapprocha d'elle:

— Gilberte, fit-il, pour Dieu laissez-moi vous parler, mais pas là, cet homme nous écoute.

Il l'entraîna de l'autre côté de la rue et, sans faire attention à la foule bruyante et affairée qui allait et venait autour de la Bourse:

— Gilberte, reprit-il suppliant, cessez cette atroce comédie.

— Je vous ai déjà dit que je ne joue pas la comédie, mon cousin. Je suis on ne peut plus sérieuse et nulle puissance humaine ne m'empêchera de partir.

Et il y avait une résolution farouche dans ses yeux sombres.

— Nulle puissance humaine?... (Il se pencha tout près d'elle) hormis celle de l'amour, Gilberte, oh! Gilberte, si je vous disais, moi, que je vous aime, que je vous ai aimée bien avant même que vous n'avez fait attention à moi? que j'ai souffert horriblement de votre absence et que si vous partiez...

Il n'acheva pas: nerveusement, Mademoiselle Mauduit se cramponnait à son bras pour ne pas tomber; elle avait le ciel dans le cœur, mais elle se sentait mourir.

Il la regarda et lui voyant le visage livide, les yeux fixes et les lèvres blanches, il héla un coupé qui passait, aida la jeune fille à y monter et prit place à côté d'elle après avoir jeté son adresse au cocher.

En voiture, Gilberte ferma les yeux et laissa aller sa tête sur les coussins, murmurant seulement d'une voix inintelligible:

blesse, les magistrats, l'ordre des avocats, la compagnie des notaires, celle des procureurs et nombre d'habitants de Saumur.

26 septembre 1805. — Le département possède aujourd'hui un lycée, dont on attend de jour en jour la mise en activité, et cinq écoles secondaires, dont une à Beaupréau, une à Saumur et trois à Angers (Saint-Nicolas, Saint-Julien et Saint-Maurice), qui rivalisent de prospérité. Outre ces écoles, il existe dans le département plusieurs pensionnats pour les deux sexes. (*Affiches d'Angers.*)

26 septembre 1808. — Le 75^e régiment de ligne, se rendant en Espagne, passe par Saumur.

29 septembre 1834. — Une ordonnance royale autorise l'établissement d'une caisse d'épargne à Saumur.

TIGNÉ

Vol d'une jument

Lundi dernier, en rentrant des champs, M. Coulbault, cultivateur à Tigné, remisait sa jument dans l'écurie, l'y attachait et fermait la porte au loquet.

Le lendemain matin, quand il vint panser sa bête, elle avait disparu. M. Coulbault s'enquit et apprit d'un voisin que celui-ci avait rencontré, la veille, vers 9 heures du soir, dans le bourg, un inconnu monté sur un cheval; mais que l'obscurité ne lui permit point de distinguer le cavalier ni l'animal.

La gendarmerie de Martigné-Briand ouvrit une enquête et un homme d'équipe de la gare rapporta que, au jour dit, vers 9 heures 1/2 du soir, un individu, tirant un cheval par la longe, avait traversé la voie et demandé la route de Thouarcé sur laquelle il s'engagea.

Le signalement de la jument volée, et que son maître estime 400 fr., a été transmis aux brigades de Thouarcé et de Brissac. Voici ce signalement :

Poil bai-marron, 1^m34 hauteur, 7 à 8 ans, borgne de l'œil droit.

ANGERS

Les soldats de l'Anjou morts pour la Patrie

A l'occasion de sa Fête annuelle, la Société Fraternelle et de Secours mutuels des Anciens Militaires de la ville d'Angers se rendra dimanche prochain, 30 septembre, au cimetière de l'Ouest, pour déposer une couronne sur le monument élevé à la mémoire des soldats de l'Anjou morts pour la Patrie.

Toutes les Sociétés de Secours mutuels sont invitées à se joindre à cette manifestation.

Collège de Combrée

M. l'abbé Lorrain, professeur à l'Institution Saint-Louis de Saumur, est nommé professeur de mathématiques au collège de Combrée.

Le comte de la Bouillerie

M. le comte de la Bouillerie, dont nous avons annoncé hier la mort, était né à Paris, le 26 mai 1822.

Au 8 février 1871, le collège électoral de Maine-et-Loire l'avait envoyé siéger à l'Assemblée nationale. Il avait été élu le neuvième de la liste conservatrice qui comprenait onze candidats; il avait obtenu 82,611 voix.

Il entra comme ministre de l'agriculture dans le cabinet de Broglie, à la chute de M. Thiers, le 24 mai 1873, et il se retira le 26 novembre de la même année.

Il était neveu de M. de la Bouillerie, pair de France et ministre de Charles X.

Les obsèques de M. le comte de la Bouillerie ont eu lieu aujourd'hui jeudi, à 11 heures, à Cheviré-le-Rouge.

Suicide à Tours

Le nommé Bourgin, Claude, âgé de 37 ans, sans domicile, exerçant la profession de boulangier, s'est suicidé en se jetant dans la Loire.

Mardi matin, son corps a été trouvé dans la Loire, près du canal.

Bourgin avait subi plusieurs condamnations et, se trouvant sans travail et dans une grande misère, il a mis fin à ses jours en se jetant à l'eau.

Grave accident à Vernou

Nous apprenons que le chef de station de Vernou-État (Indre-et-Loire) a eu les deux jambes coupées, hier matin, au passage d'un train.

Le malheureux employé aurait glissé du marchepied de l'un des wagons et serait tombé sous les roues.

La mort aurait été instantanée.

Marché de la Villette

Au marché de jeudi, 20 courant, peu de demandes, affaires très difficiles.

Les choletais valaient de 78 à 80 c.

Moins nombreuses qu'il y a huit jours, les vaches ont maintenu leur prix.

Les bonnes *gévisses* choletaises obtenaient de 70 à 73 c. le 1/2 kil. net.

Les *taureaux* ont conservé leurs prix.

Le nombre des bœufs amenés par les éleveurs de Maine-et-Loire a été de 10 et celui des taureaux de 11.

Prix soutenus pour les veaux et les moutons.

Beaucoup de *porcs* et vente mauvaise.

On cotait les porcs de Maine-et-Loire (244) et de la Vendée (414), de 32 à 36 c., ceux des Deux-Sèvres, de 32 à 35 c.

État-civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 23 septembre. — Adrienne-Francette Pitois, rue Notre-Dame, 7; — Georges-René Delarche, rue Saint-Nicolas, 76.

Le 26. — Lionel-Victor Clavreuil, à l'Hospice.

MARIAGES

Le 26 septembre. — Paul-Edmond Tallard, menuisier, a épousé Philomène-Augustine Poirier, sans profession, tous deux à Saumur.

DÉCÈS

Le 25 septembre. — Perrine Bibard, veuve de Jean Tiffoine, lingère, 71 ans 1/2, à l'Hospice.

BULLETIN FINANCIER

26 septembre 1894.

Le marché nous paraît aujourd'hui beaucoup meilleur, non pas que les cours aient sensiblement progressé, mais les offres ont été facilement absorbées. Du reste, la place nous semble dégagée et il ne serait pas impossible que nous assistions en liquidation à une poursuite du découvert.

Les places étrangères sont assez fermes.

Le 3 0/0 de 102.65 s'avance à 102.85.

Les actions de nos grands établissements de crédit sont en bonnes tendances, mais ne s'écartent pas sensiblement du cours d'hier. Le Foncier cote 916.25. Le Crédit Lyonnais est en reprise à 750.

Très ferme la Société Générale et le Comptoir national d'Escompte.

La Banque des Pays-Autrichiens est très bien tenue.

Meilleure tendance de nos grands chemins. L'Italien s'avance de 83.26 à 83.65. L'Extérieure est à 70 7/16. Le 4 0/0 Turc cote 25.65. Les fonds russes ont repris.

Le Hongrois 4 0/0 a regagné le pair qu'il avait perdu hier.

En Banque, marché suivi sur la Mossamédès à 35.

DE LAVIGERIE,
22, place Vendôme, Paris.

Police correctionnelle

DE SAUMUR

Audience du 22 septembre

Une mère qui tue son enfant

L'histoire est courte et triste. La pauvre femme a été prise d'un accès subit de folie qui chavira sa raison déjà faible. En Cour d'assises, elle eut été probablement acquittée. L'affaire, correctionnalisée, s'est terminée par une condamnation pour homicide par imprudence.

Dans la soirée du 26 au 27 juillet, Decosse, cultivateur aux Basses-Rivières, commune de Vivy, rentrait de la foire de Longué, légèrement ému, et sa femme « très regardante sur la dépense » lui reprocha d'avoir gaspillé son argent. Une querelle éclata et le mari giffa sa moitié.

La paix rétablie, ou à peu près, les époux se couchèrent. Vers le milieu de la nuit, leur petite fille demandant à uriner, la mère se leva et, suivant son habitude, porta l'enfant dans la cour. Un temps assez long s'étant écoulé sans que femme ni petite fille reparussent, Decosse, pris d'inquiétude, s'habilla et les chercha. Il visita successivement les chambres, les granges, le grenier, le puits, les buissons du voisinage où se cachait sa femme sournoise et farouche quand elle était en proie à ses accès de colère sourde. Puis, il courut du côté de la rivière.

Du bord, il aperçut sa femme couchée dans l'Authion, la tête hors de l'eau.

Il la retira. Elle avait sous le bras le corps de la petite qui retomba pendant qu'il amenait sa femme à terre et qu'il dut repêcher. La pauvre gamine était asphyxiée.

Laisant le cadavre sur le bord, il courut appeler un voisin chez lequel on transporta la mère. On l'interrogea : elle refusa de répondre. Puis, elle accusa son mari de l'avoir forcée à se détruire par son ivrognerie et ses mauvais traitements, ajoutant « qu'il était venu trop tôt et qu'elle l'avait prévenu de ses intentions ».

Devant le tribunal, elle avoue qu'elle a maintenu la tête de l'enfant sous l'eau, ayant la cervelle perdue et décidée à mourir après sa petite fille.

Decosse, que les témoins présentent comme « un homme pas méchant et un vaillant travailleur, auquel on n'a censément rien à reprocher », nie énergiquement son ivrognerie et ses brutalités sur sa femme.

Malgré la franchise de ses dénégations, en dépit d'une remarquable plaidoirie de M^e Morin, bâtonnier des avocats d'Angers, le tribunal, faisant droit aux réquisitions, un peu sévères suivant nous, du ministère public, condamne la femme Decosse à six mois de prison, le mari à quinze jours, et chacun d'eux en 16 fr. d'amende.

Les meilleurs potages se font avec le Tapioca Rils.

A l'école communale :

Le Maître. — Supposons qu'un cocher marche huit kilomètres par heure, qu'il rende un kilomètre d'avance à un autre cocher qui n'en peut faire que six ; où se rencontreront-ils ?

Plusieurs élèves à la fois :

— Chez le premier marchand de vin.

TISANE DUSSOLIN

La Tisane Dussolin guérit l'Anémie, la Chlorose, les Lourdeurs et Maux de tête, les Rhumatismes, la Goutte, les Douleurs; elle reconstitue et purifie le sang, chasse les humeurs.

Prix : 4/50 la fiole. — Se trouve à Paris, chez DERBECCQ, Pharm^{ie}, 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France.

Dépôt à Saumur, Pharmacie DESCHAMPS, 41, 43, 45, rue Saint-Jean.

— Je suis heureuse... Je suis heureuse.

Ce fut un corps presque inerte que le jeune ingénieur retira du coupé quand il s'arrêta rue Mangrand.

Gilberte ne reconnut ni sa tante ni ses cousines. La pauvre femme épouvantée la déshabilla et la coucha elle-même; puis elle la veilla en attendant le médecin.

Gilberte divaguait.

Albéric errait aux alentours de sa chambre comme un fantôme.

— Comment est-elle? demanda-t-il avidement à l'une de ses sœurs qui en sortait.

— Mal, répondit tristement la jeune fille.

— Quoi! n'a-t-elle pas recouvré ses sens?

— Oui, mais elle ne nous reconnaît pas et profère toutes sortes de paroles étranges. Maman nous a renvoyées, Marie et moi.

Et l'enfant se mit à pleurer.

— Si elle allait mourir, répétait-elle, dis donc, Albéric, si elle allait mourir!

Ces paroles sonnèrent comme un glas funèbre aux oreilles du jeune homme.

Dieu! mourir? et sans être en paix avec le ciel?...

Où, si Dieu allait la punir de tous ses blasphèmes, de ses révoltes? Si elle ne reprenait

pas connaissance, et allait passer ainsi dans l'éternité sans confession?

— O mon Dieu! mon Dieu! cria dans son cœur Albéric en s'enfuyant, faites-moi souffrir mille tourments, torturez-moi en purgatoire pendant des siècles s'il le faut, prenez-moi cette enfant que j'adore, que je ne la revoie jamais si vous le voulez, mais ne perdez pas cette pauvre âme que j'ai voulu vous donner et à laquelle je me suis attaché de toutes les forces de la mienne!

Il alla frapper doucement à la porte de la chambre bleue, l'ancienne chambre de Gilberte.

— Mère, puis-je entrer?

— Toi? fit Madame Daltier étonnée, en entr'ouvrant la porte.

— Oui, il faut que je la voie. Oh! mère, je vous en supplie.

— Elle souffre bien. Entre une minute, dit-elle, prenant son fils en pitié.

Gilberte s'agitait sur son lit. Ses longs cheveux dénoués encadraient sa blanche figure qui allait de droite à gauche sur l'oreiller, avec ce mouvement inconscient des malades que le délire possède.

Albéric ne put comprendre les phrases ha-

chées, incohérentes que prononçaient ces lèvres chéries.

Un instant il posa sa main sur le front brûlant de la jeune fille qui s'apaisa alors et le regarda fixement :

— Qui êtes-vous? dit-elle, venez-vous encore me tourmenter?

Il retira sa main et un sanglot s'étouffa dans sa gorge.

Madame Daltier leva les yeux avec effroi sur ce fils qu'elle n'avait pas vu pleurer depuis des années.

— Mère, je l'aime, dit-il, ne l'aviez-vous pas deviné?

— Avant de s'éloigner il porta à ses lèvres quelques mèches de cette chevelure superbe massée sur l'oreiller, et fit mentalement cette prière :

— Mon Dieu, qu'elle ne meure pas sans vous bénir et sans obtenir votre pardon. Je me livre à vous, faites-moi souffrir tout ce qu'il vous plaira. Je vous ferai tous les sacrifices, même, s'il le faut, celui de ne jamais l'avoir pour femme.

Le docteur arriva; quand il eut terminé son examen il trouva dehors le jeune Daltier qui l'interrogea anxieusement :

— Mon ami, répondit le vieillard, le cerveau est gravement atteint, mais la constitution est saine et jeune. Nous la sauverons si Dieu le permet. N'est-ce pas, il y a longtemps que cette enfant souffre?

— Docteur... je l'ignore, mais cela devait être; elle était si triste depuis bien des mois et elle changeait à vue d'œil.

— C'est cela, il y a quelque chose.

— Docteur, vous la guérez?

— Je l'espère, d'ailleurs, elle est en si bonnes mains : Madame Daltier est la meilleure des gardes-malades.

La fièvre suivit son cours. Il y eut de terribles heures d'angoisse pendant lesquels on désespérait presque de sauver Gilberte.

(A suivre.)

MARCHÉS

BOURGUEIL, 25 septembre

Froment (l'hectol.), 13 50. — Seigle, 7 50. — Orge, 8 fr. — Avoine, 7 fr. — Pommes de terre, 6 fr. — Haricots de Soissons, 27 fr. — Petits blancs, 25 fr. — Haricots rouges, 22 fr. — Beurre, le kil., 1 90. — Œufs, la douzaine, 1 fr. — Dindons, la pièce, 7 50. — Canards, 2 fr. — Poulets, la pièce, 2 20. — Oies, 5 50. — Pigeons, » 90. — Bœuf, le kil., 1 60. — Veau, 2 fr. — Mouton, 2 15. — Porc, 2 15.

Voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne

Du 1^{er} mai au 31 octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, à prix réduits, et comportent le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimper, Ros-porden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Châteaulin.

Durée : 30 jours.
Prix des billets (aller et retour) : 1^{re} classe, 45 fr. ; 2^e classe, 36 fr.

Avis. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Il est délivré des billets complémentaires du voyage d'excursion aux plages de Bretagne, réduits de 40 0/0 sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

Ces billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément : le premier

pour aller rejoindre le voyage d'excursion : le second, s'il y a lieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
MAI-OCTOBRE 1894

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne : Arcachon, Biarritz, Luchon, Salies-de-Béarn. — TARIF SPÉCIAL G. V. N° 106 (ORLÉANS).

Des billets d'aller et retour de famille de 1^{re} et de 2^e classe sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi :

Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Boulon-Perthus (le), Cambo-ville, Capvern, Cérêt (Amélie-les-Bains, La Presle, etc.), Couiza-Montazels, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Lamalou-les-Bains, Laruns (Les Eaux-Bonnes, Les Eaux-Chaudes), Oloron-Sainte-Marie, Pau, Pierrefite-Nestlas (Cauterets), Prades (Le Ver-net et Molitg), Saint-Girons, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Flour (Chaudes-Aigues), Salles-de-Béarn, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains

Avec les réductions suivantes, calculées sur

les prix du tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres :

Pour une famille de 2 personnes, 20 0/0 ; 3, 25 0/0 ; 4, 30 0/0 ; 5, 0/0 ; 6 ou plus, 40 0/0. Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

Avis. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France et les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} Itinéraire : Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefite-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e Itinéraire : Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefite-Nestlas,

Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e Itinéraire : Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefite-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1^{re} classe, 163 fr. 50 c. ; 2^e classe, 122 fr. 50 c.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

Il est délivré, de toute gare des Compagnies d'Orléans et du Midi, des billets aller et retour de 1^{re} et 2^e classe à prix réduits, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Avis. — Ces billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux guérissent par an dans les hôpitaux. Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 SEPTEMBRE

FONDS		Est	950 —	VALEURS DIVERSES	Russe 4 0/0 1893	101 1/2	Bons de lot de 100 fr.	57 50
3 0/0	102 60	— Obl. 3 0/0 nouv.	—	Gaz pour l'étranger	4 0/0 Consolid. 1 ^{re} et 2 ^e série	101 45	VALEURS FRANÇAISES	
3 0/0 amortissable	101 60	Lyon-Méditerranée	1415 —	Gaz Compagnie parisienne	3 0/0 or 1891	88 35	OBLIGATIONS	
3 1/2 1894	106 30	— Obl. 3 0/0	143 —	Cie Transatlantique	Crédit foncier égyptien	406 —	Chemins Brésiliens 4 1/2	381 50
SOCIÉTÉS DE CRÉDIT		Midi	1105 —	Omnibus de Paris	VILLE DE PARIS		Eaux Compagnie générale 3 0/0	482 —
Banque de France	—	— Obl. 3 0/0 nouv.	457 50	Suez (actions)	Oblig. 1855-60 3 0/0	579 50	Gaz Compagnie parisienne 5 0/0	513 50
Comptoir national d'Escompte	534 50	Nord	1798 —	FONDS ÉTRANGERS			Fives-Lille	480 —
Crédit Foncier	910 —	— Obl. 3 0/0 nouv.	475 —	Anglais 2 3/4	— 1865 4 0/0	548 —	Transatlantique 3 0/0	332 —
Crédit Industriel	535 —	Orléans	1495 —	Autriche 4 0/0 or	— 1869 3 0/0	425 —	Panama 1 ^{re} série 6 0/0	35 —
Crédit Lyonnais	752 50	— Obl. 3 0/0 1884 nouv.	470 —	Egypte Dette unifiée	— 1871 3 0/0	415 50	— 2 ^e série 6 0/0	33 —
Société Générale	472 —	Ouest	1100 —	Espagne extérieure 4 0/0	— 1886 3 0/0	315 —	— 3 ^e série 6 0/0	81 —
CHEMINS DE FER		— Obl. 3 0/0 nouv.	476 —	Hongrois 4 0/0 or	— 1894 2 1/2 0/0	381 —	à lots	—
Est-Algérien	594 —	Ouest-Algérien	600 —	Italien 5 0/0	CRÉDIT FONCIER		Suez 5 0/0	650 —
— Obl. 3 0/0	431 25	— Obl. 3 0/0 nouv.	432 50	Portugais 4 1/2 0/0	Communes 1879	500 50	— 3 0/0	493 —
					Foncières 3 0/0 1879	502 —		

Tribunal de Commerce de Saumur

Faillite Brunet

Par ordre de M. le Juge-commissaire de la faillite du sieur Brunet, marchand de fourrages à Saumur, la réunion pour le vote du concordat, fixée primitivement au 21 septembre, est reportée, par suite du rejet de diverses admissions, au vendredi 19 octobre prochain, à 2 heures.

Le Greffier, MORON.

LÉRINA

Liquor fabriquée par les Pères de l'abbaye de Lérins, près Cannes. Produit recommandé par sa qualité et ses propriétés hygiéniques. Dépôt chez M. P. FOUCHÉ, négociant, rue d'Orléans, à Saumur.

PENSION DE JEUNES FILLES

Cours et Leçons particulières
M^{lle} BONIFAS
8, Rue du Petit-Mail, SAUMUR

LA FRANCE
COMPAGNIE D'ASSURANCES

Assurances contre l'incendie, la foudre, l'explosion du gaz et des appareils à vapeur.

Assurances sur la vie, assurances en cas de décès, assurances mixtes, assurances à terme fixe, rentes viagères.

Agent général à Saumur : M. L. VALLET, 13, rue de Nantilly.

UN CAISSIER comptable muni des meilleures références désire trouver un emploi de quelques heures par jour. S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME muni des meilleures références, connaissant les travaux de la campagne et l'exploitation des bois, demande place de garde, chef de culture ou gérance. S'adresser au bureau du journal.

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT Fils

BOUGIES

Bonne qualité, le paquet, » 75
Supérieure, — » 80
Extra, — » 90
A trous, — » 90
CHANDELLES Américaines » 65
plus de mouchage, ni de fumée

Pétroles ininflammables

en bidons de 5 litres
Léonine (recommandé), 2 fr.
Orillamme, 2 »
Saxoléine, 2 »
Huile colza extra, 1/2 kil., » 40
Huile colza (Aurore), le bidon 4 fr.

Imprimerie P. GODET

ALMANACH 1895

AVIS

Les personnes qui auraient des CHANGEMENTS D'ADRESSE ou des MODIFICATIONS à apporter ainsi que des INSERTIONS-RECLAMES à faire dans l'Almanach 1895, sont priées de s'adresser au plus tôt à l'imprimerie P. GODET, place du Marché-Noir, Saumur.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

GRANDS MAGASINS DU

LOUVRE

PARIS

EXPOSITION GÉNÉRALE DES NOUVEAUTÉS D'HIVER

Les Grands Magasins du Louvre, à Paris, expédient franco et gratis leurs collections complètes d'échantillons de tous les tissus, ainsi que leurs Catalogues de modes, devis, renseignements, etc ; il suffit d'en faire la demande par lettre affranchie à M. le Directeur des Grands Magasins du Louvre, à Paris.

EXPÉDITIONS

Toutes les commandes de 25 francs et au-dessus (sauf pour les lits, meubles), sont expédiées franco de port, pour toute la France et l'Alsace-Lorraine. AUCUNE AGENCE NI SUCCURSALE

Commodité, Économie

LESSIVE MAGIQUE
FAIRE SA LESSIVE

Sans Savon, sans Lessiveuse et sans Feu.

Elle peut être employée à l'eau froide ou chaude, à volonté. Elle détruit les germes des maladies contagieuses. Elle adoucit les mains et les préserve des gerçures et des crevasses. Elle dispense de l'usage du savon et de tous produits chimiques.

Seul Dépôt : chez M. CHAUVEAU
ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, PARIS

56, Rue Jacob, 56,

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN-4°

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND
SE SUPPLÈMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ À DES ROMANS ILLUSTRÉS

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, SAUMUR

Eau-de-vie blanche pour fruits (préparation spéciale.)

Vin Rouge, Côteaux de Saumur, le litre 0 35, la pièce (225 litres) 68 fr. droits payés
Vin Blanc, Côteaux de Saumur, le litre 0 10, la pièce (225 litres) 80 fr. droits payés
26 litres pour 25. — Livraison à domicile.

Marmande, 43 degrés. 1.50 le litre (verre coopéré)
Montpellier, 45 — 1.75 —
Armagnac, 50 — 2.00 —

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,
Hôtel-de-Ville de Saumur

1894

LE MAÎTRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.